

Peuple et Culture

mensuel - 0,50 € - décembre 2005 - n°13

Corrèze



Manifestation de soutien aux syndicalistes de la Confédération Paysanne (dont Léo Mertens, paysan à St Mexant) au procès du 17 novembre 2005, inculpés pour avoir neutralisé un champ de maïs OGM en août 2004.

rendez-vous

décembre

jusqu'au 16

Photographies de MADELEINE BERNARDIN à Sortir la Tête, 14 rue Riche à Tulle

décembre du doc

à Sortir la Tête, 14 rue Riche à Tulle

• samedi 3 à 17h - proposé par Jeanne Maudez

Frans Krajcberg. Portrait d'une révolte de MAURICE DUBROCA

• samedi 10 à 16h - proposé par Maryline Mertens

Filles de nos mères de SÉVERINE MATHIEU

• vendredi 16 à 20h - proposé par Rémi Laurichesse

Soy Cuba de MIKHAÏL KALATOZOV (1964 - 140 min.)

• lundi 19 à 20h30 - proposé par Manée Teyssandier

Wesh Wesh. Qu'est-ce qui se passe ? de RABAH AMEUR ZAIMECHE

vendredi 9

Projection du film *L'école en campagne* de CHRISTIAN TRAN

20h30 salle polyvalente de St-Jal

vendredi 9 et samedi 10

Atelier théâtre, le 9 de 19 h à 23 h et le 10 de 14h à 22h à Peuple et Culture

mardi 13

Projection du film *Attention danger travail* de PIERRE CARLES avec le concours de CHRISTOPHE COELLO et STÉPHANE GOXE - 20h30 au cinéma Le Rex à Uzerche

jeudi 15

Scènes ouvertes au petit forum du théâtre à 19h

édito

L'acharnement répressif contre des actions, comme la neutralisation de cultures OGM, met directement en cause les libertés fondamentales que sont l'expression syndicale et le droit de manifester ou de protester contre l'injustice et l'insécurité sociale, qui frappent en premier lieu les catégories sociales les plus défavorisées. D'autres acteurs sociaux subissent cette répression scandaleuse : militants syndicaux et associatifs, lycéens, avocats, ...

sortir la tête

du côté de la Russie ...

Exposition de photographies de MADELEINE BERNARDIN jusqu'au 16 décembre

Des photographies et une enquête sur la fin de la propriété collective des terres dans le village d'Alexandrovka dans la région de Moscou.

décembre du doc

Pendant tout le mois, chacun(e) peut faire son mois du doc à Sortir la Tête en proposant des films ou tout simplement en venant les voir. Il n'est pas encore trop tard pour proposer un film documentaire qui vous a beaucoup plu et que vous avez envie de faire découvrir. Prenez contact rapidement avec Margaux Vaillant au 05 55 26 04 69.

L'ensemble de la vidéothèque de Peuple et Culture prendra place à Sortir la Tête ainsi que des ouvrages sur le cinéma documentaire. Films et ouvrages pourront être consultés sur place ou empruntés. Le programme mis à jour régulièrement en fonction des nouvelles séances sera disponible à Peuple et Culture et à Sortir la Tête sur simple demande.

samedi 3 à 17h - proposé par Jeanne Maudez

Frans Krajcberg. Portrait d'une révolte de MAURICE DUBROCA (2003 - 52 min.)

Frans Krajcberg a 83 ans. Ce juif d'origine polonaise vit surtout au Brésil. Après avoir perdu toute sa famille dans les camps de concentration, il s'oriente, dès la guerre terminée, vers les grandes écoles d'art européennes, puis il part : ce qu'il cherche est ailleurs.

Au Brésil, c'est à partir de la forêt brûlée qu'il trouve toute la force de sa démarche de sculpteur. Il ramasse les troncs d'arbres, les lianes, les éclats de bois, puis il creuse, assemble, colore cette magnifique matière blessée. Somptueux totems, il dispose alors ces sculptures sur les paysages du Brésil. Son œuvre a reçu de nombreux hommages dans le monde entier. Reporter militant ; arpentant aussi la forêt avec son appareil photo, il se bat contre la déforestation. Il fait renaître plus que la vie, la beauté là où le feu détruit.



samedi 10 à 16h - proposé par Maryline Mertens

Filles de nos mères de SÉVERINE MATHIEU (2001 - 100 min.)

Ce film aborde le sujet de la féminité en rapport avec la transmission mère-fille sur trois générations d'une même famille. Ces témoignages de femmes, tissés au fil des époques qu'elles ont traversées, racontent une histoire de la féminité, de la construction personnelle, et des femmes en général.

vendredi 16 à 20h - proposé par Rémi Laurichesse

Soy Cuba de MIKHAÏL KALATOZOV (1964 - 140 min..)

De l'humiliation et de l'esclavage à la fierté et la liberté : Une histoire en quatre récits précédés d'une ouverture. Chacun des récits est consacré à un personnage. Maria, jeune danseuse métisse, Pedro, paysan veuf, père de deux grands enfants, pour qui il travaille sans relâche, Enrique, un étudiant, Mariano, paysan vivant dans la misère.



Quand le cinéaste soviétique MIKHAÏL KALATOZOV réalise *Soy Cuba* en 1964, il est déjà à la fin d'une carrière entamée dans les années 1930 avec des films de propagande à la gloire du régime soviétique, mais également riche d'une fable rurale très sensible et remarquable. *Quand passent les cigognes*, qui avait obtenu la Palme d'or à Cannes en 1957. Le gouvernement socialiste cubain de Fidel Castro, lui, n'a que six ans. Avec la même maîtrise technique et esthétique que le jeune cinéma soviétique avait déployée d'Eisenstein à Vertov, KALATOZOV va s'employer à magnifier la nouvelle société cubaine. Celle-ci est d'abord faite d'hommes et de femmes. De corps en mouvement, en lutte même pour leur libération.

lundi 19 à 20h30 - proposé par Manée Teyssandier

Wesh Wesh. Qu'est-ce qui se passe ? de RABAH AMEUR ZAIMECHE
(2001 - 83 min.)



Cité des Bosquets, Seine Saint Denis.

A travers le regard de Kamel de retour dans sa cité après avoir purgé une double peine (prison + expulsion), la vie d'un groupe de jeunes adultes confrontés à la décomposition sociale du quartier.

documentaire

L'école en campagne de CHRISTIAN TRAN (2003 - 88 min)
vendredi 9 à 20h30 salle polyvalente de St-Jal
en collaboration avec l'Amicale Laïque

L'école en campagne



Année scolaire 2001-2002. Sur le haut plateau ardéchois où les écoles catholiques sont traditionnellement bien implantées, la dernière école publique, à Sainte-Eulalie, ne compte plus que cinq élèves. Face à cette fermeture annoncée, des parents se mobilisent pour conserver la liberté de choix de scolarisation pour leurs enfants. Par leur détermination, ils réussiront à convaincre les hommes politiques et l'administration de rouvrir une classe publique dans une commune voisine, Le Béage.

Ce film témoigne de la réussite d'une action menée par un groupe de parents du plateau ardéchois attachés à leur pays, au service public et aux valeurs de la République laïque et citoyenne. Leur action, la lutte

des syndicats d'enseignants et le travail de l'administration rendent compte du nécessaire engagement de chacun pour que soit maintenu le service public d'éducation.

Le réalisateur

CHRISTIAN TRAN a 39 ans, il est originaire de Largentière en Ardèche. Il s'est installé à "Les rieux", il y a une dizaine d'années et a créé ARTIS (Atelier de recherche des techniques de l'image et du son) à Aubenas avec quelques amis réalisateurs.

Assistant-réalisateur et ingénieur du son sur plus de dix films diffusés sur Arte et France 3, il travaille dans la réalisation depuis une quinzaine d'années avec le statut d'intermittent. Convaincu qu'il existe une autre alternative à la télévision du service public, "pas assujéti aux quotas d'audimat", il s'est engagé, très jeune, dans une démarche d'auteur.

Parallèlement, il encadre des stages de sensibilisation aux métiers du cinéma.

Filmographie

Monsieur Zeizi (1994), son premier documentaire, consacré à Paul Touvier, premier français jugé pour crime contre l'humanité.

Poste restante (2005 - 79 min.) Albon ... ! 165 habitants au cœur du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche... une mairie... une école publique... une poste... oui, mais une poste "restante", une poste qui n'a plus lieu d'être, une poste qui coûte cher, une poste "cible" de l'aménagement du territoire et de la restructuration du service public. Une poste en forme de béquille que l'on soustrairait à la marche chaotique d'un village...

Attention danger travail de Pierre Carles avec le concours de Christophe Coello et Stéphane Goxe (1974/2004 - 87 min.)
mardi 13 à 20h30 au cinéma Le Rex à Uzerche

en collaboration avec Musicas Dreibidas

Une dizaine de chômeurs et chômeuses raconte pourquoi et comment ils ont décidé de ne plus aller travailler. Après avoir fréquenté plus ou moins longtemps le monde du travail, ces hommes et femmes ont fui l'usine, l'entrepôt ou le bureau, bien décidés à ne plus accepter les règles de la guerre économique contemporaine. Loin de l'image du chômeur accablé ou déprimé, ces "sans-emplois qui n'en demandent pas autant" expliquent ouvertement pourquoi ils cherchent à s'épanouir en dehors du monde du travail, avec peu de ressources mais en disposant de temps à profusion.



Le réalisateur

PIERRE CARLES, réalisateur, directeur de la photographie, producteur, né le 6 Avril 1962. En 1988, il obtient son diplôme de journaliste-reporter d'images (JRI) à l'IUT de Bordeaux. Peu après, il est embauché à Télé Lyon Métropole. Mais il est renvoyé après seulement 4 jours pour avoir mis en boîte un patron local dans un sujet...

Après un passage, sur Antenne 2, à *L'Assiette anglaise* de Bernard Rapp qui l'a invité à filmer les coulisses du pouvoir et de la télé, et à *Tranches de cake*, où il expérimente un style proche de celui de Jean-Yves Lafesse (harcèlement d'hommes politiques, visites sans-gêne et pinailleuses d'appartements de vedettes), il se retrouve chroniqueur chez Christophe Dechavanne à TF1, d'où il se fait licencier en 1992 après avoir moqué Jean Bertolino (*52 sur la Une*) et Jean-Pierre Foucault (*Sacrée Soirée*) à l'antenne. Puis à M6, il rencontre Daniel Schneidermann. Tous les deux vont travailler sur un documentaire de fond sur les coulisses du pouvoir : Les bonnes fréquentations, qui ne sera jamais diffusé. En 1993, il débarque sur Canal + et propose à Antoine De Caunes et Philippe Vandel, un nouveau concept d'émission pour *Nulle part ailleurs* : les 1001 manières de saboter une émission de télé. Alléchés par l'idée, les "rockers de la télé" déchantent rapidement à la lecture du pilote qui se présente comme un vrai manuel de terrorisme médiatique.

Écarté de la télévision, PIERRE CARLES va désormais attaquer le système de l'extérieur.

Filmographie

Pas vu, pas pris (1998) avec François Léotard, Alain Duhamel...

La Sociologie est un sport de combat (2001) avec le philosophe Pierre Bourdieu.

Enfin pris ? (2002)

Volem rien foutre al païs (2004) la suite d'*Attention Danger travail*

Ni vieux, ni traîtres (2005)

OGM...

Jeudi 17 novembre dernier un car de corréziens est allé soutenir les 9 inculpés de Guyancourt qui étaient convoqués au tribunal de Versailles pour leur procès. Parmi les prévenus, Léo Mertens, représentant régional du Limousin au comité national de la Confédération Paysanne et paysan à Saint Mexant (Corrèze).

En Août 2004, alors que José Bové, porte parole de la Confédération Paysanne, était en prison, les participants du Comité National de ce syndicat, réunis à Bagnolet, décident de mener une opération de neutralisation d'une parcelle de maïs transgénique à Guyancourt : il s'agit de castrer les fleurs mâles pour éviter la dissémination du pollen dans la nature.

Suite à cette action, à laquelle participaient une soixantaine de personnes, seuls 9 membres du comité sont arrêtés, puis libérés après 36 heures de garde à vue. Une plainte est déposée au tribunal de Versailles par les firmes *Monsanto*, *Syngenta* et *Geves*.

Pendant le procès, les inculpés et leurs témoins ont eu le sentiment d'être écoutés et de pouvoir développer leurs arguments. Les réquisitions du procureur : 3 mois de prison avec sursis pour les 9. Dommages et intérêts demandés par les parties civiles : *Geves* : 12 609 €, *Syngenta* : 100 000€, *Monsanto* : 125 000€. Le délibéré est attendu pour le 12 Janvier 2006.

La manifestation de soutien a rassemblé environ 1000 personnes qui ont accompagné les 9 inculpés au tribunal. Un chapiteau abritait des débats animés par des chercheurs, des représentants de la Confédération Paysanne, de Greenpeace, des Verts, de Sud Solidaire, du Mouvement Immigration Banlieue...

Tous appellent à une mobilisation citoyenne permanente contre les OGM. Les tests de dangerosité ne sont effectués que par les firmes elles-mêmes. Récemment *Monsanto* a déposé une étude auprès du gouvernement français qui a conclu à l'innocuité du maïs pour l'homme. Cette étude, analysée par un chercheur indépendant, montre que les rats nourris avec le maïs transgénique ont des tissus très différents du lot témoin. Cette étude n'a duré que trois mois. Un laboratoire italien, qui a voulu mener des études plus longues, s'est vu amputé de toutes ses subventions par le gouvernement Berlusconi. Il y a actuellement une chape de plomb sur les effets des cultures OGM sur l'environnement où les dégâts sont patents en Amérique du Sud : en six ans de culture, les rendements décroissent, les adventices deviennent résistants aux désherbants, les gènes modifiés se retrouvent dans des cultures qui n'en contenaient pas. Face à ces dangers constatés, le gouvernement français a fait une demande auprès de la communauté européenne : il souhaite que plus aucune communication concernant les OGM ne soit divulguée au public, pour ne pas nuire aux sociétés qui fabriquent ces produits !

Dernière minute : *Monsanto* vient de faire saisir dans la nuit de samedi 26 novembre par voie informatique un des comptes (Crédit Mutuel) de la Confédération Paysanne. Le montant total de ce compte a été débité, soit 18 000 Euros ! La Conf avait été condamnée, suite à une action anti-OGM, menée en 1999 dans le Tarn, à 196 000 Euros de dommages et intérêts. Depuis quelques jours, *Monsanto* avait décidé de faire monter la pression en envoyant un huissier réclamer cette somme au siège de la Confédération à Bagnolet. C'est une nouvelle étape franchie par le lobby agro-chimico-semencier dont on a pu voir à travers quelques documentaires TV récents les dégâts causés par leurs activités.

huile d'olive de palestine

Plus qu'un symbole, l'olivier est, de toutes les productions agricoles palestiniennes, la plus importante (25% de la valeur de la production agricole) et les oliviers représentent 75% des arbres fruitiers en Cisjordanie. Ils font vivre 700 000 familles, environ le quart des 3,5 millions d'habitants. Avec la perte de leur travail en Israël depuis le début de la seconde Intifada, beaucoup de Palestiniens n'ont que cette seule source de revenus. La production et la commercialisation de l'huile d'olive sont soumises au seul arbitraire des soldats israéliens.

Grâce à l'association "Le Philistin" qui importe directement l'huile d'une coopérative, une nouvelle commande de Peuple et Culture vient d'être livrée. Cette huile vient de la dernière récolte de la région de Naplouse, les olives sont cultivées de façon traditionnelle, sans utilisation de pesticides, 1^{ère} pression à froid. La bouteille de 75 cl : 8 €. Disponible à Peuple et Culture et à Sortir la Tête. Commande par téléphone au 05 55 26 32 25.

et aussi...

Concert, vendredi 9 salle Des Lendemain qui chantent à Tulle

Quels sont les figures de la scène musicale actuelle en Corrèze ? L'association *Des lendemain qui chantent* a tenté de répondre à cette question en créant le plateau* "Tourde-main" constitué de trois groupes corréziens émergents : **GODON**, **HTRAY**, **CARLOSOUND** et d'une "tête d'affiche" limougeaude : **LES EJECTÉS**. Après le concert où vous pourrez les découvrir, ces musiciens feront une tournée en France, parrainée par l'association.

GODON Rock libre, Lagraulière (www.godon.org) - **CARLOSOUND** Post rock, Tulle (www.carlosound.com) - **HTRAY** Métal hard-core, Tulle (<http://htray.free.fr>) - **LES EJECTÉS** Reggae rock ska, Limoges (www.chez.com/ejectes).

* Pour les non initiés : une sélection de plusieurs groupes dont le spectacle est vendu ensemble pour une tournée.

Café littéraire, mardi 13 à 20h30 à la salle polyvalente de Naves

Les élèves du lycée de Tulle-Naves organisent un premier café littéraire, sur le mythe de *Don Juan*. L'entrée est gratuite et les boissons et gourmandises à déguster sont issues de l'agriculture biologique et du commerce équitable.

Peuple et Culture Corrèze - 51 bis rue Louis Mie - 19000 Tulle / tél : 05 55 26 32 25 - fax : 05 55 26 88 95
peupleetculture.correze@wanadoo.fr - <http://perso.wanadoo.fr/pec19>

Peuple et Culture Corrèze n°13 tiré à 1000 exemplaires - Directrice de la publication : Manée Teyssandier
Imprimé par Peuple et Culture Corrèze - 19000 Tulle - Issn : 1769-4531

les révoltes urbaines...

Aux révoltes urbaines liées à l'injustice sociale, aux violences policières et aux discriminations raciales réelles ou ressenties (sur fond d'une histoire coloniale qui n'a jamais été extirpée), le gouvernement a répondu par une charge symbolique terrifiante, en réactivant la loi du 3 avril 1955 instaurée pour instituer l'état d'urgence pendant la guerre d'Algérie.

Cette page spéciale réunit quelques textes qui relèvent soit de réactions à cette situation, soit de débuts d'analyses.

Collectif pour un état d'urgence social et contre l'état d'urgence sécuritaire

Confronté à une révolte née de l'accumulation des inégalités et des discriminations dans les banlieues et les quartiers pauvres, le gouvernement vient de franchir une nouvelle étape, d'une extrême gravité, dans l'escalade sécuritaire. Même en mai 1968, alors que la situation était bien plus dramatique, aucune loi d'exception n'avait été utilisée par les pouvoirs publics. La proclamation de l'état d'urgence répond sur le seul terrain de la répression à une révolte, dont les causes sont profondes et bien connues.

Au-delà du message symbolique désastreux que nourrira la référence à la guerre d'Algérie, il ne s'agit pas seulement de « couvre-feu », ce qui est déjà de l'ordre d'une logique de guerre. En fait le gouvernement a sciemment menti. La loi du 3 avril 1955 autorise des interdictions de séjour pour « toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics », des assignations à résidence pour « toute personne [...] dont l'activité s'avère dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics », la fermeture des « lieux de réunion de toute nature » et l'interdiction des « réunions de nature à provoquer ou à entretenir le désordre ». Cette loi prévoit même des perquisitions de nuit. Le gouvernement peut, en outre, faire « prendre toutes mesures pour assurer le contrôle de la presse et des publications de toute nature », et donner compétence aux juridictions militaires en concurrence avec les juges ordinaires.

Stopper les violences et rétablir les solidarités dans les banlieues est une nécessité. Cela implique-t-il de les soumettre à une législation d'exception héritée de la période coloniale ? On sait où mène le cycle bien connu qui enchaîne provocation et répression, et quels résultats il permet d'obtenir. Les banlieues n'ont pas besoin d'état d'exception : elles ont besoin, désespérément, de justice, de respect et d'égalité.

Restaurer la situation dans les « quartiers » et rétablir le calme, c'est d'abord restituer la parole à leurs habitants. Des cahiers de doléances doivent être discutés, ville par ville. C'est, ensuite, ouvrir une négociation collective pour mettre en oeuvre des actions de rétablissement de l'égalité : cela implique l'adoption d'une véritable loi de programmation et que cessent les mesures de saupoudrage ou, pire encore, les marques de mépris, comme la stigmatisation des familles ou la transformation de l'apprentissage en mesure de relégation scolaire précoce. Une solidarité nationale authentique doit être au rendez-vous de la reconstruction du tissu social dans les banlieues. C'est, surtout, mettre en oeuvre, dans la réalité, une réelle politique nationale de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits.

Nous affirmons qu'il y a là une véritable urgence nationale : il faut substituer à l'état d'urgence policier un état d'urgence sociale.

Texte établi le 18 novembre lors d'une séance collective à Tulle. Premiers signataires : ATTAC 19, CGT 19, CNT19, FSU 19, LCR 19, LDH 19, No-Pasaran Brive, PCF Corrèze, People et Culture Corrèze, Ras l'front 19, SNUIPP 19, SUD Education 19, Tassouma, l'Association Vent de Vie.

Le texte reprend les grandes lignes de l'appel national signé par plus de 150 organisations et associations.

---Message d'origine---

De : Jean-Louis Comolli [mailto:comolli@.....]

Envoyé: samedi 19 novembre 2005 12:47

À : peupleetculture.correze@wanadoo.fr

Objet:

Chers amis de P et C Corrèze

Du Brésil où nous sommes nous avons lu l'appel pour la fondation d'un Collectif contre l'état d'urgence et nous voulons le signer tous les deux. Amitiés et courage !

A bientôt.

Ginette Lavigne, cinéaste, Paris.

Jean-Louis Comolli, cinéaste, Paris.

Race, caste et genre en France

par Christine Delphy, chercheuse au CNRS,
directrice de la revue *Nouvelles questions féministes*,
et coprésidente de la Fondation Copernic

**Ceci est une tentative sociologique de montrer,
la dynamique qui se crée entre la violence d'en haut
et la puissance d'en bas
avec l'analyse de l'oppression des populations maghrébines,
puis de leurs enfants selon trois axes.**

Premier acte : oppression

Le premier acte de l'oppression remonte à la colonisation de l'Algérie. La raison mise en avant pour ce traitement différentiel qu'est le statut de l'indigénat est la religion. Dès le début, la question du sexe, ou du genre, est posée comme la ligne de partage entre les deux "communautés" ainsi créées. Dans le stéréotype raciste créé par le colonisateur, les indigènes ne "traitent pas bien les femmes".

Le statut de "Français musulman" a pour effet de soumettre les femmes de cette communauté à un code civil appelé "statut personnel" - considéré comme "en retard" sur le code français. Il faut pourtant noter ici que, en dehors de la polygamie, le code civil français de l'époque n'est guère moins préjudiciable aux femmes que le code musulman. A partir de la conquête de l'Algérie, le dénigrement de l'islam se fait sur le mode de l'opposition classiquement coloniale entre "civilisé" et "barbare" ; et cette opposition, de façon tout aussi classique, fait appel aux rapports entre les sexes.

Un point central est omis de la plupart des analyses : les rapports entre la société colonisatrice et la société colonisée sont des rapports entre deux patriarcats. Les protagonistes du conflit colonial sont les hommes. Il est logique que le colonisateur veuille déposséder les hommes autochtones de leur possession la plus précieuse, les femmes. L'immigration est longtemps restée masculine. En 1974, la loi sur le regroupement familial a permis de faire venir leurs femmes. La société française n'avait pas prévu que la combinaison du regroupement familial avec le droit du sol la mettrait devant la situation où les enfants des ex-colonisés ont, en théorie, les mêmes droits que les autres Français.

Pour les Maghrébins et les Africains, tout se passe comme si le statut d'immigrés de leurs parents devait perdurer de génération en génération. Tant sur le plan matériel que sur le plan de la perception d'autrui. *Or, quand on hérite exactement du statut de ses parents, sans mobilité ni probable ni même possible, il ne s'agit plus d'une situation de classe, mais d'une situation de caste.*

On l'a bien vu lors du débat "sur le voile". La discrimination n'était mentionnée que sous la forme des "ratés de l'intégration". Mais les intéressés, eux, savent que c'est la société qui les exclut. Dans les années 80, ils organisent la "marche pour l'égalité", qui parcourt toute la France. La révolte respectueuse, la protestation laïque et républicaine a lamentablement échoué.

Deuxième acte : rébellion

Des générations ont obéi à ces injonctions contradictoires du racisme et du sexisme, qui

enjoignent aux dominés de "gommer" et d'assumer dans le même temps leur "différence", jusqu'à ce que certaines et certains comprennent que cette "différence" qu'on leur jette à la figure n'est rien d'autre qu'un statut inférieur ; une différence qu'on ne peut pas assumer sans accepter sa propre infériorité, et qui, dans la pensée essentialiste du racisme, est inscrite dans votre corps, elle est indélébile.



Cortège du Collectif Unitaire Une école pour tous(tes) 14/02/2004 Saint-Étienne
Source : Réseaux Citoyens Saint-Étienne

Que peut-il se passer quand on vous reproche votre apparence, vos parents, votre origine, toutes choses dont vous n'êtes pas responsables et que vous ne pouvez pas changer ? Vous pouvez soit vivre dans la honte, soit vous révolter contre cette injustice. Car le racisme poursuit les gens jusqu'à une impasse. Ils n'ont alors d'autre solution que de se s'agenouiller et de se déclarer vaincus, ou de se retourner et de faire front à leurs agresseurs. C'est ce que la société appelle des réactions "communautaires", considérées comme dangereuses.

Troisième acte : répression

Le genre joue un rôle important dans ce système de castes. L'hostilité du discours est dirigée surtout contre les hommes. Les femmes sont exemptes des stéréotypes les plus négatifs. La "beurette" est gentille, par opposition à son frère, le mauvais garçon ou le garçon arabe, c'est la même chose comme le dit Nacira Guérief*. Cela explique qu'elles aient un dilemme encore plus difficile à résoudre que les hommes. En effet, les gentilles beurettes sont plaintes d'être les femmes de ces hommes-là.

Les viols collectifs ont existé de tout temps, n'ont jamais fasciné le public, et on n'en entend en général jamais parler, pas plus d'ailleurs que du viol en général. Mais quand cela se passe dans les banlieues, la France entière fait mine de découvrir un phénomène inconnu. Ce qui permet de faire d'une pierre deux coups : non seulement on condamne les "autres", mais surtout on s'auto-absout du péché dénoncé.

La continuité entre l'image du garçon arabe - le sauvageon - et l'imagerie coloniale de l'indigène hyper sexué, dangereux pour ses femmes et celles des autres, est évidente.

Mon hypothèse est que s'est formé dans leur imaginaire un dessein : prendre les femmes, les prendre même pour épouses, comme l'annonçait il y a une dizaine d'années Emmanuel Todd (sociologue), et ainsi dissoudre la

"race". Ce dessein, informulé parce qu'inconscient en France, a été la base de politiques publiques explicites et mises en œuvre dans d'autres pays racistes. Ce sont en effet les effets de la discrimination patente qu'elle exerce qui sont renvoyés comme en boomerang à la société. Le foulard dit à cette société : vous nous dites différentes, eh bien voyez : maintenant nous sommes différentes. La femme "voilée", c'est *Alien* qui débarque chez nous. Mais *Alien* ne met pas en cause que le "modèle français d'intégration". Avec l'affaire du voile s'ouvre donc le troisième acte de cette tragédie française : au premier acte de l'oppression a succédé le deuxième acte de la révolte sous ses deux formes : la revendication sociale et la revendication culturelle. Le troisième acte, c'est la répression de cette révolte. Créer en France un climat où tout Arabe est vu comme un musulman, tout musulman comme un terroriste en puissance, a des avantages. Comment, d'un côté, accuser les Arabes et les Africains d'être la cinquième colonne d'un

complot international, comment leur imputer le dessein de changer le code civil ? Et en même temps reconnaître qu'ils sont victimes de racisme ? En transformant les victimes en accusés, accusés de complot anti-occidental, accusés d'antisémitisme, accusés de sexisme. La France échappe au devoir de lutter contre la discrimination raciale.

Si le troisième acte est mal engagé, la pièce n'est pas terminée. Devant ce cyclone, la capacité des opprimés est mise à mal, au moins pour le moment. On peut craindre que leur patience ne soit à bout, et qu'ils ne désespèrent de l'efficacité de protestations pacifiques devant le rempart dressé par le mélange de démesure, de volonté de domination.

Revue "Origines contrôlées"
septembre 2005

* Nacira Guérif, sociologue, anthropologue, a notamment publié *Les Féministes* et *Le garçon arabe*, éditions de l'aube, 2004

Casse-cou, la République !

Nous voulons dire ici notre indignation et notre inquiétude. La violence à laquelle se livre depuis maintenant dix jours une partie des adolescents de nos banlieues et de nos villes, et que nul ne songe à encourager, les jeunes exclus l'ont d'abord observée autour d'eux et subie, depuis des années, sous des formes extrêmes : chômage massif, démantèlement des services publics, ségrégation urbaine, discrimination professionnelle, stigmatisation religieuse et culturelle, racisme et brutalité policière quotidienne. Une jeunesse "en trop", à qui la société française n'offre aujourd'hui aucun avenir, dont elle regrette d'avoir attiré les parents du temps de sa prospérité, dont elle tend à faire le bouc émissaire de sa mauvaise conscience coloniale refoulée et de ses difficultés d'adaptation au monde économique de la concurrence illimitée. Quand ce n'est pas l'objet fantasmatique de ses craintes sécuritaires dans l'époque du "choc des civilisations".

Voilà le problème dont les violences urbaines, les comportements "délinquants" ou "émeutiers", destructeurs et autodestructeurs, sont le symptôme aveuglant.

A ce problème, comment répond le gouvernement ? Reconnaît-il l'existence d'une question sociale ? Cherche-t-il à en éclairer la nature et à en consulter les connaisseurs de terrain : professionnels, associatifs, élus, magistrats, enseignants ? Suscite-t-il une concertation démocratique de l'administration, y compris celle de la force publique, avec les conseils municipaux et les conseils généraux ? S'adresse-t-il au parlement pour étudier et garantir au nom du peuple français les mesures d'urgence et de long terme qu'appelle une situation de crise dans laquelle, avec tous ses pré-décesseurs, il porte lui-même une lourde responsabilité ? Prend-il envers les auteurs de bavures policières ayant mis le feu aux poudres les mesures disciplinaires, même conservatoires, qu'il sait si bien appliquer ailleurs, lorsque des intérêts diplomatiques sont en jeu, et qui traduiraient sa résolution d'être inattaquable en fait de justice et de légalité ? Non, mais à la discrimination il ajoute l'insulte et la provocation. A la crise sociale il répond par la répression, au déficit de représentation par l'autoritarisme. "Il faut avant tout rétablir l'ordre", n'est-ce pas, cet ordre dût-il recouvrir la perpétuation de toutes les injustices et la criminalisation collec-

tive des populations - jusqu'aux parents qu'on menace de conduire devant un tribunal ou de priver d'allocations familiales s'ils s'avèrent incapables d'enfermer le soir leurs enfants au 10^e étage d'une barre d'immeuble "à rénover". Pour finir il sort l'arme absolue et réactive, une loi d'exception, issue de la guerre d'Algérie et appliquée hier encore pour briser les résistances à l'ordre néocolonial, qui n'autorise pas seulement le couvre-feu, mais la définition de zones sécuritaires, les perquisitions de jour et de nuit, les assignations à résidence, les sanctions pénales expéditives. "N'ayez crainte", nous dit-on, "cet arsenal sera utilisé avec discernement, avec modération". Et l'opposition de Sa Majesté de renchérir : "Nous serons très vigilants". Mais déjà le lendemain, le Ministre de l'Intérieur annonce le rétablissement de la double peine, l'expulsion administrative des étrangers, c'est-à-dire des résidents qu'on peut isoler des autres au titre de leur identité. On voudrait semer la haine réciproque entre les citoyens, créer une frontière entre la "nation" et son ennemi de l'intérieur, précipiter les banlieues et les cités défavorisées dans un statut de ghetto ethnique, y décourager toute initiative économique et toute tentative de réhabilitation sociale, y rendre impossible le travail de l'administration civile et l'exercice des services publics, qu'on ne s'y prendrait pas autrement. C'est la politique du pire, mais c'est aussi la politique de Gribouille, quelles qu'en soient les causes : ignorance bureaucratique, arrogance de classe ou de race, calcul électoraliste. Il faut que cela soit dit par tout ce qui, dans ce pays, a encore quelque souci du bien commun. Casse-cou, La République.



Marche des "indigènes de la République" dimanche 8/05/2005 à Paris
Source : Indymédia - revue "Origines contrôlées" septembre 2005

Etienne Balibar, philosophe ; Fethi Benslama, psychanalyste ; Monique Chemillier-Gendreau, juriste et politologue ; Bertrand Ogilvie, philosophe ; Emmanuel Terray, anthropologue.

Variantes du discours sur l'intégration

"L'immigré, mais qui a réussi..."

Au lieu de s'interroger sur les mécanismes qui empêchent les enfants de l'immigration de jouir pleinement de l'égalité des droits et des chances, les élites les somment de "s' intégrer". Comme si les jeunes ghetthoisés des cités portaient la responsabilité des discriminations qu'ils subissent. La réussite intellectuelle, économique, sportive ou artistique de Franco-Maghrébins, exploitée médiatiquement, est ainsi opposée aux figures menaçantes des "voyous" et des "terroristes"...

[...] Ce qui est nouveau dans ces figures médiatiques que sont "l' immigré bureaucrate", "technicien", "chef d'entreprise", "enseignant" ou "préfet", c'est la fonction qu'elles décrivent, celle de l'encadrement, et le discours avec lequel elles s'articulent, l'intégration par la discrimination positive. La médiatisation de M. Aïssa Dermouche par exemple, successivement nommé "préfet musulman", "préfet issu de l'immigration", ou "modèle d'intégration", a été construite sur un renvoi systématique à des figures de "musulmans furieux, opposés à la loi sur le voile et donc islamistes". Ces figures de l'intégré rejoignent une autre fonction plus ancienne, celle qui vise à envier la performance de l'autre.

La victoire de l'équipe de France "black-blancs-beurs" dans la Coupe du monde de football de 1998 avait servi de support à l'apologie de ces figures particulières de la réussite des "immigrés". Celles-ci s'exprimaient sous les traits de l'excellence sportive dévouée au drapeau tricolore. Le discours journalistique s'en est emparé en opposant ces figures du "vainqueur" à celles des "déliquants" ou des "terroristes".

Les discours sur "l'intégration" et les images de "l'intégré" sont manipulés par les grands médias comme autant de cautions antiracistes et de mesures compensatoires face à une rhétorique de la menace. Ils assurent pourtant une fonction centrale dans l'entretien des stigmates de la différence et leur transmission quasi héréditaire sur une partie des Français, que l'on désigne comme "issus de l'immigration" et que l'on somme perpétuellement de "s'intégrer". [...]

[...] Lorsque la culture coloniale a été confrontée à des crises de légitimité, elle a utilisé les images de l'autre et a mobilisé des personnages susceptibles de représenter les bienfaits de la colonisation sur l'indigénat, par exemple. Les figures de "l'émir Abd El-Kader, captif et éclairé" ou de "Joséphine Baker, diva indigène", qui déplaçaient les foules, ont permis de soutenir ces discours de la réussite des indigènes dans et par la République impériale. Le spectateur y pouvait lire une image valorisée de lui-même, celle du "maître", du "civilisateur", du "conquérant", ou bien de "l'enseignant", de "l' éducateur", du "père". C'est la même dynamique qui fait d'un "Zidane, champion du monde" le support des mythes d'une France post-coloniale, où l'immigré ex-colonisé serait susceptible de "réussir... s'il s'en donnait les moyens". [...]

Mathieu Rigouste - *Le Monde Diplomatique* - juillet 2005 - <http://www.monde.diplomatique.fr>

---Message du 19/11/05 15:54---

De : "Francis Juchereau"

A : Undisclosed-Recipient:;@club-internet.fr

Copie à :

Objet : Fw: [multitudes-infos] occupation ce matin du consulat français à Venise

----- Original Message -----

From: "François Matheron"

To: "Multitudes Infos"

Sent: Friday, November 18, 2005 7:01 PM

Subject: [multitudes-infos] occupation ce matin du consulat français à Venise

Une info intéressante : l'occupation ce matin du consulat français à Venise.Oui,

vous avez bien lu : occupation d'une institution de la République pour demander

l'amnistie pour la "racaille" condamnée pour "délits sociaux".

Se passe-t-il des choses de ce genre sur le territoire de la république ?

En tout

cas, dans la manifestation parisienne de mercredi, ce n'était, disons, pas le mot

d'ordre dominant ("Sarkozy casse toi", oui bien sûr, mais l'amnistie, il en était peu

question, à quelques exceptions près).

Amitiés

François

Venezia - Occupazione del consolato francese

Sugli striscioni che gli attivisti hanno calato dalle finestre c'è

scritto: "Amnistia

per i reati sociali" e "Sarkozy casse-toi" .

Voir <http://www.sherwoodood.it/>.